

Le partenariat public-privé pour relancer le textile

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3820 - Mardi 15 mars 2016 - Prix : 10 DA

54^e anniversaire de l'assassinat de Mouloud Feraoun

Riche programme de commémoration en Algérie et en France

Page 24

Absence de chiffres réels pour évaluer le phénomène

La mendicité prend de l'ampleur

Page 4

Les certitudes conjoncturelles de Benbitour

Par Mohamed Habili

Le but de certaines personnes désormais, en particulier quand elles sont économistes de formation, c'est d'apporter la preuve mathématique que le pays non seulement est dans une mauvaise passe au plan économique, mais qu'il n'a aucune chance de s'en sortir. L'ancien chef de gouvernement, Ahmed Benbitour en est un. Avec cette particularité toutefois, c'est qu'il ne craint pas de se citer, et longuement, pour bien montrer combien il a toujours vu juste, et comme depuis des années il est porteur des seules solutions dont le pays a un besoin cruel pour préserver sa cohésion et jusqu'à son existence, cette dernière étant selon lui menacée dans ses fondements mêmes. En général, quand quelqu'un se met plus à parler de lui-même que des sujets sur lesquels il est interrogé, c'est qu'il n'est pas loin de se proposer comme le sauveur suprême. Mais supposons un instant qu'il soit vrai que le pays est en butte à une crise économique épouvantable, pire encore que celle qu'il avait connue en 1986, ce que du reste pense ou fait mine de penser Ahmed Benbitour, et que mathématiquement il est dans l'incapacité de pouvoir dépasser. Quel besoin aurait-il dans ces conditions d'un sauveur, puisque de toute façon l'effondrement est inéluctable, étant inscrit dans le nouvel ordre des choses ? On peut prendre la même question mais dans l'autre sens : quel intérêt aurait alors tel ou tel opposant, un Ahmed Benbitour par exemple, à vouloir exercer le pouvoir, si la situation est effectivement dès à présent sans remède ?
Suite en page 3

Journée nationale des handicapés

En attente d'une vie sans obstacles

Scolarisation des enfants handicapés/ Les textes de loi non appliqués



Dans la société algérienne, qui compte des millions de personnes handicapées, il existe d'énormes obstacles les empêchant d'exercer leurs droits et libertés et de participer pleinement aux activités de la société. La mobilisation des associations, et les quelques timides efforts des pouvoirs publics n'ont su venir à bout d'une forme d'exclusion sociale particulièrement cruelle.

Page 3

Point de convergence de milliers de malades

Le centre anti-cancer de Blida fait peau neuve

Page 4

Tizi Ouzou

Le théâtre en plein air réceptionné cet été

Page 13

Sid Ahmed Ferroukhi : «Assainissement prochain» des coopératives agricoles

UNE OPÉRATION d'assainissement des coopératives et associations agricoles sera menée, prochainement, afin d'y mettre de l'ordre et de les impliquer davantage dans le développement des filières agricoles, a annoncé le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ahmed Ferroukhi. «*Nous allons procéder à un assainissement car, aujourd'hui, ces entités privées, qui ont aussi un rôle de service public, doivent être à la hauteur de leur responsabilité*», a-t-il souligné à la presse en marge d'un atelier consacré à une étude sur le cadre juridique des structures professionnelles agricoles en Algérie, réalisée par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Le ministre a expliqué que ces organisations agricoles nationales devraient contribuer à résoudre les contraintes et les dysfonctionnements en matière de mécanisation, de commercialisation des produits agricoles, d'exploitation des ressources en eau et de valorisation des produits agricoles. Après les réunions tenues, en décembre et janvier derniers, entre son ministère et ces entités, la prochaine phase sera celle de l'assainissement, a-t-il avisé. Selon ses chiffres, le secteur compte plus de 2 000 organisations agricoles réparties entre coopératives et associations qui disposent de «*gros moyens*» et bénéficient de soutiens publics et d'avantages fiscaux. La question de ces organisations a également été abordée par M. Ferroukhi lors de son allocution d'ouverture de cet atelier portant sur le cadre juridique des structures professionnelles agricoles, en présence des responsables des coopératives et organisations agricoles. «*Que les responsables (des coopératives) ne prennent pas en otages ces moyens qui sont aussi les moyens des coopérateurs, et dont certains ont été hérités des anciennes coopératives*», a-t-il prévenu. Désormais, «*nous allons passer à une étape de rigueur où ces responsables doivent prendre conscience de leur responsabilité et du rôle qu'ils devraient jouer*», a insisté M. Ferroukhi. Il a averti, à cet effet, que son département ministériel allait prendre des mesures contre les coopératives qui «*ne sont pas à la hauteur du rôle qu'elles devraient jouer*», considérant que l'absence de ces organisations sur le terrain est l'un des facteurs de dysfonctionnement du secteur. Il a cité en exemple le cas des régions éloignées des réseaux de commercialisation, notamment les zones nouvelles de production comme In Salah, El Menea, et des zones à Adrar: «*Ce sont les organisations agricoles privées qui devraient relier ces régions avec les marchés régionaux, nationaux et les chaînes de froid et de conditionnement*». Les coopératives doivent aussi participer à l'effort de vulgarisation, de l'innovation et de l'intégration des nouvelles technologies dans toutes les régions du pays, a-t-il préconisé. **K. N.**

Signature de plusieurs accords avant juin

Le partenariat public-privé pour relancer le textile

■ Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb, mise sur un partenariat étranger pour que le textile regagne sa position sur le marché national. Des accords de partenariat dans ce secteur seront conclus, avant juin prochain, entre des opérateurs publics et privés nationaux, a-t-il indiqué.

Par Louiza Ait Ramdane

Le ministre de l'Industrie semble trouver dans le partenariat une solution idéale pour booster le secteur du textile dans notre pays. L'Algérie compte, pourtant, plusieurs usines de textile, mais faute d'innovation et de moyens, ces entreprises sont dépassées par le temps. C'est pour cette raison que les pouvoirs publics ont opté pour un partenariat étranger. «*Nous sommes en train de préparer trois à cinq accords de partenariat public-privé portant sur des projets dans le textile. La participation de partenaires étrangers est nécessaire pour reconquérir le marché national devenu très exigeant*», a-t-il indiqué à la presse, en marge du Forum du textile algérien tenu hier à Alger.

«*Nous ne pouvons plus rester dans cette situation : le secteur public d'un côté et le secteur privé de l'autre. Ce potentiel doit se retrouver, et ce, avec des partenariats étrangers pour que le textile regagne sa position sur le marché*», a-t-il prôné.

Selon lui, l'intérêt de ces partenariats repose sur la complémentarité des deux secteurs public et privé avec l'expertise internationale pour la réalisation d'un même objectif.

Il s'agit, a-t-il expliqué, d'augmenter le taux de couverture du marché national par la production locale, sachant que ce taux est de 4% seulement dans une logique globale d'import-substitution.

Par ailleurs, dans son allocution prononcée lors de ce forum, le ministre a indiqué que la stratégie gouvernementale de renouveau industriel misait, entre autres, sur la relance du secteur



Ph/M. Zalouk/J. A.

du textile et cuir qui représente un marché de 4 milliards de dollars en Algérie mais demeure «*très peu exploité*». Cette situation a été engendrée par la dégradation du secteur durant les trente dernières années, a expliqué le ministre.

A ce propos, il a déploré que la filière textile et cuir fusse fortement déstructurée avant les années 2000 en raison non seulement d'un contexte certes difficile mais aussi d'une ouverture non maîtrisée du commerce extérieur.

Selon ses chiffres, la production nationale des chaussures et de prêt-à-porter satisfait à peine 4% des besoins des consommateurs algériens, estimés à 400 milliards DA, tandis que les 96%

restants sont comblés par l'importation.

La filière ne représente plus que 0,15% du PIB du pays

En conséquence de cet état des lieux, les pouvoirs publics ont entrepris, depuis une année, de reconstruire cette filière dans sa totalité pour l'accompagner à un «*nouveau positionnement stratégique*» lui permettant, à la fois, une reprise rapide des parts du marché et une insertion efficace dans la carte mondiale du textile, a-t-il avancé.

Ainsi, toutes les unités industrielles du textile existantes à travers le pays seront relancées, chacune dans un segment leur

permettant d'intégrer la nouvelle feuille de route du secteur.

Présent à ce forum, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Said, a relevé l'importance du secteur du textile en termes de création d'emplois et de croissance.

Il a également appelé à la tenue de forums similaires pour les autres filières industrielles tels l'électroménager et l'agroalimentaire.

Pour sa part, le président du Forum des chefs d'entreprise (FCE), Ali Haddad, a fait part de l'engagement des entreprises membres de son organisation à s'inscrire dans la démarche du gouvernement pour relancer cette filière. **L. A. R.**

Projet de code pénal

APN : la Commission juridique auditionne les experts

La Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) a tenu, hier à Alger, une réunion consacrée à l'examen, au débat et à l'audition des experts et spécialistes concernant le projet de code pénal qui prévoit de nouvelles mesures sur la lutte antiterroriste.

Ont assisté à la séance présidée par Amar Djlali, président de la commission, des représentants du ministère de la Justice et des services de sécurité ainsi que des spécialistes et experts en droit et législation.

Dans une allocution à l'ouverture des travaux qui se sont poursuivis à huis clos, M. Djlali a salué les efforts consentis par l'Algérie en matière de lutte contre le terrorisme, soulignant que «*l'Algérie qui a tant souffert de ce fléau, a été pionnière en matière de législation dans le domaine de la lutte contre le terrorisme*».

Présenté par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, devant les membres de la commission jeudi dernier, le projet de loi criminalise «*l'acte de déplacement des Algériens ou des ressortissants étrangers résidant en Algérie, d'une manière légale ou illégale, vers un autre Etat afin de commettre, inciter à commettre ou s'entraîner à commettre des actes terroristes en utilisant les technologies de l'information et de la communication (TIC), ou tout autre moyen*».

Il s'agit également de «*criminaliser tout acte de financement ou organisation de déplacements vers un autre pays pour l'exécution d'actes terroristes ou d'incitation à ces actes ou d'entraînement à l'effet de commettre ces actes en utilisant les TIC*».

Le projet de loi criminalise en outre «*les actes de recrutement pour le compte d'associations, corps, groupes, ou organisations terroristes ou leur organisation ou le soutien*

de leurs actes ou activités ou la diffusion de leur idéologie en utilisant les TIC ou tout autre moyen».

Ledit projet de code explique, par ailleurs, les cas autorisant le recours à la surveillance électronique et définit les règles de procédures concernant la perquisition des systèmes informatiques. Le texte indique, par ailleurs, que «*les fournisseurs de services sont priés de prêter leur assistance aux autorités chargées des enquêtes judiciaires pour la collecte ou l'enregistrement, en temps réel, des données relatives au contenu des communications et de mettre à leur disposition les données qu'ils sont tenus de conserver*».

Le ministre de la Justice avait souligné, lors de son exposé du projet de loi, que ce dernier visait à «*adapter le système législatif national aux engagements internationaux*».

Kamel L.

Journée nationale des handicapés

En attente d'une vie sans obstacles

■ Dans la société algérienne, qui compte des millions de personnes handicapées, il existe d'énormes obstacles les empêchant d'exercer leurs droits et libertés et de participer pleinement aux activités de la société. La mobilisation des associations, et les quelques timides efforts des pouvoirs publics n'ont su venir à bout d'une forme d'exclusion sociale particulièrement cruelle.

Par Meriem Benchaouia

Comme tous les ans, a lieu la Journée nationale des personnes handicapées, une occasion de nous rappeler cette frange de la société et faire le douloureux bilan de la situation réelle du nombre important de citoyens handicapés que compte l'Algérie. Cette journée nous permet de réaffirmer certains principes de base trop souvent oubliés tels le respect et la dignité dus à chaque personne, ce qui implique la reconnaissance des droits fondamentaux, à savoir l'éducation, l'accès au travail ainsi qu'à un revenu pour les personnes lourdement handicapées et dont les parents en ont la charge. Dans la société algérienne, qui compte des millions de personnes handicapées, il existe d'énormes obstacles les empêchant d'exercer leurs droits et libertés et de participer pleinement aux activités de la société. La mobilisation des associations, et les quelques timides efforts des pouvoirs publics n'ont su venir à bout d'une forme d'exclusion sociale particulièrement cruelle. En effet, ils sont confrontés à une discrimination directe ou indirecte dans tous les secteurs de leur vie quotidienne. Les lieux dits «publics» sont totalement inaccessibles aux personnes souffrant d'un handicap physique et ce, en dépit du fait que l'accès soit parfois garanti par la loi. L'engagement des pouvoirs publics quant à leur prise en charge réelle pour favoriser leur insertion et notamment en agissant concrètement pour l'encadrement, la scolarisation, l'intégration et la mise en place de structures adéquates reste insuffisant. Dans ce sens la Fédération algérienne des personnes handicapées (FAPH) a plaidé à Alger, pour la mise en



place d'«un plan national pour alléger les procédures administratives», facilitant l'accès aux droits et aides destinées à cette frange de la société. «La mise en place d'un plan national pour alléger les procédures administratives, pour faciliter l'accès à leurs droits et aux aides destinées à cette catégorie de la population est nécessaire», a déclaré la présidente de la FAPH, Atika El Mamri. La même responsable a souligné que des efforts ont été consentis par les pouvoirs publics pour améliorer la situation socio-économique des personnes handicapées par l'élaboration de programmes en matière de prise en charge, mais, qui «nécessitent d'être adaptés à chaque situation et renforcés davantage». Outre l'élaboration d'une carte nationale biométrique pour personnes handicapées, M^{me} El Mamri a mis l'accent sur l'importance de renforcer les politiques médicales spécialisées et adaptées pour

chaque handicapé permettant l'autonomie et facilitant l'insertion de cette catégorie. Il s'agit, a-t-elle dit, de favoriser des mesures de prise en charge adaptées à chaque situation de handicap, notamment, celle destinée aux enfants atteints d'infirmitté motrice cérébrale (IMC), qui souffrent d'un retard de développement psychomoteur et qui nécessitent un accompagnement et un suivi dans des centres de réadaptation. Dans un même contexte, elle a également plaidé pour la gratuité des sondes pour auto-sondage destinées aux personnes paraplégiques, dans la convention entre l'Office national d'appareillages orthopédiques pour personnes handicapées (ONAAPH) et la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas). M^{me} El Mamri a appelé aussi à accélérer les procédures d'obtention de la carte d'assurance destinée aux personnes handicapées pour bénéficier des prestations de la sécurité sociale et

élargir la liste des produits remboursables au profit des personnes en situation de handicap. Elle a suggéré de mettre en place des équipes mobiles des soins à domicile particulièrement au profit des handicapés dépendants, en signant des conventions avec les établissements de soins spécialisés et des polycliniques. D'autre part, la présidente de la FAPH a mis l'accent sur l'importance de mettre en place un organisme d'accompagnement des personnes handicapées à l'emploi, soulignant la nécessité d'augmenter la pension à 8 000 DA pour les personnes handicapées dépendantes et nécessiteuses. Enfin, la responsable de cette association a appelé à mettre en place des «chèques de solidarité» donnant droit au transport adapté et une aide à l'achat de provisions durant l'année, notamment le mois de ramadhan.

M. B.

Scolarisation des enfants handicapés Les textes de loi non appliqués

Les textes de loi consacrant l'insertion scolaire des enfants handicapés existent en Algérie mais ne sont pas suivis d'application, a déploré lundi à Alger, le président de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (Forem), Mostefa Khiati.

S'exprimant en marge de la rencontre organisée par la fondation sur la problématique de «l'insertion scolaire de l'enfant en situation de handicap», à l'occasion de la célébration de la Journée nationale des handicapés, le P^r Khiati a assuré de l'existence d'une législation algérienne garantissant ce droit, citant la loi de 2008, laquelle comporte, entre autres dispositions, l'intégration des handicapés dans le système éducatif national.

«Cette loi est même en avance par rapport à la Convention internationale en la matière, adoptée en 2009 et que l'Algérie a ratifiée, dans le sens où contrairement à cette dernière,

elle prend en charge même le volet lié à la prévention», a-t-il explicité dans une déclaration à l'APS. Mieux, M. Khiati estime que les dispositions de la loi de 2008 «sont renforcées» depuis peu par celles contenues dans la Constitution amendée, lesquelles défendent, entre autres, le droit fondamental des enfants handicapés à bénéficier de l'éducation et de l'instruction, au même titre que les autres.

Le problème, souligne-t-il, réside dans «la non-application des textes existants, aussi bien à un niveau institutionnel que celui de la société», relevant «le peu d'acteurs de la société civile impliqués dans la défense des droits de cette frange vulnérable de la population».

«Souvent, les associations qui activent dans ce domaine sont celles comptant des handicapés eux-mêmes ou leurs parents et cela n'est pas normal», a-t-il regretté, déplorant le manque d'infrastructures de scolarisa-

tion des différentes catégories de handicapés. «Toutes les wilayas ne sont pas dotées d'établissements scolaires spécialisés, même la capitale ne l'est pas suffisamment, elle devrait par exemple disposer d'au moins trois écoles pour les malvoyants, pour ne citer que ceux-là. Nous ne sommes pas encore arrivés à évoquer les cas des trisomiques ou des autistes, mais commençons par faire des démarches, par avoir des protocoles et par travailler en étroite collaboration entre les départements en charge de ce dossier, à leur tête celui de la Solidarité nationale», a plaidé M. Khiati.

Lors de cette rencontre, plusieurs interventions thématiques ont abordé la nécessité d'intégrer l'enfant handicapé dans le système scolaire, à travers notamment l'accompagnement adéquat, la formation des formateurs spécialisés et la mise en place de stratégies d'adaptation didactiques et pédagogiques.

Slim K./APS

LA QUESTION DU JOUR

Les certitudes conjoncturelles de Benbitour

suite de la page Une

Serait-ce qu'il voit quand même une issue, sauf qu'il entend la garder pour lui-même, en vue de la monnayer justement, décidé à ne la révéler que dans le cas où il est appelé au pouvoir ? Ou peut-être que tout simplement il n'est pas aussi sûr de ce qu'il avance ? Soit la question des prix. Car il faut savoir que Benbitour distingue deux choses, à savoir les prix et les quantités. Les prix c'est bien sûr ceux du pétrole et du gaz, qui ont beaucoup chuté, surtout le premier, ces derniers temps. Et les quantités, ce sont les volumes produits et/ou exportés (en fait, on ne sait pas très bien, car Benbitour entretient à cet égard une sorte de flou artistique), qui elles aussi seraient en baisse, non du fait d'une mauvaise conjoncture, mais dramatiquement encore parce que les gisements nationaux auraient déjà commencé à s'épuiser. Ce n'est pas toujours ce que l'on croit comprendre chez Benbitour, car il arrive qu'il donne à penser que les quantités exportées baissent non du fait d'une déplétion naturelle mais parce que, comme pour tout pays en développement, la consommation locale croît plus vite que la production. En principe, cette baisse à l'exportation n'est pas en soi une mauvaise chose. Plus un pays se développe, en effet, plus il est consommateur d'énergie, et moins donc il en dispose, s'il en est producteur, pour l'exportation. Il faudrait qu'il dispose de réserves comparables à celles des plus gros producteurs actuels pour qu'il puisse et accroître sa consommation interne et augmenter ses exportations. Cela n'a jamais été le cas de l'Algérie. Cela dit, cette question des quantités, qui seraient en baisse, n'a jamais fait l'objet d'un débat public contradictoire. Chacun y va à sa façon, selon sa position sur la scène politique. La question des prix, elle du moins n'est pas susceptible d'une approche politiquement biaisée. Leur baisse n'est pas contestable. Mais, en revanche, rien ne dit qu'elle est durable, comme le suggère entre les lignes Benbitour, qui sur ce point se montre plutôt évasif. C'est que sa dernière intervention coïncide avec une légère hausse des prix. Elle aurait eu lieu pendant leur dégringolade, Benbitour se serait montré certain qu'ils ne repasseraient plus la barre des quarante dollars. C'est que pour lui aussi il y a un niveau des prix mieux adapté à ses intérêts politiques. Plus il est bas, plus sa personne est crédible. Du moins le croit-il.

M. H.

Point de convergence de milliers de malades

Le centre anti-cancer de Blida fait peau neuve

■ Le Centre anti-cancer (CAC) de Blida, prévu à la réouverture fin mars courant, est le point de convergence de nombreux malades du cancer de différentes wilayas du pays au vu de la qualité des soins offerts, lui valant d'être classé dans le peloton de tête des CAC du pays.

Par Selma N.

Cet établissement sanitaire a fait l'objet d'une large opération de réaménagement et d'équipement, lancée il y a deux ans, en vue de son parachèvement programmé fin mars courant, selon les estimations de

Centre de santé de Seddouk

Le personnel féminin débraye

LE PERSONNEL féminin (infirmières, médecins, sages-femmes, femmes de ménage, employées administratives, etc.) du centre de santé de proximité de Seddouk a débrayé hier pendant deux heures pour dénoncer «le dysfonctionnement de la commission des œuvres sociales de l'établissement». La goutte qui a fait déborder le vase c'est «le manque de considération affiché par les membres de cette commission à l'égard de ces dernières durant la Journée internationale de la femme», s'est plaint l'une d'elles hier. «La commission des œuvres sociales n'a organisé aucune cérémonie en l'honneur des femmes, même pas une affiche pour leur souhaiter une bonne fête», dira une gréviste. Ce débrayage a paralysé tous les services de l'EPSP et provoqué le mécontentement chez les patients venus nombreux ce matin pour se faire soigner. Pour sa part, le président de la commission des œuvres sociales a nié le fait qu'il n'accorde pas d'importance à ces femmes mais a justifié son inaction par le conflit existant entre le personnel féminin permanent et non permanent et sa peur d'envenimer les choses s'il venait à favoriser une partie vis-à-vis de l'autre et aussi pour ne pas léser aussi le personnel féminin non permanent. Pour leur part, des citoyens de Dar Nacer dans la commune de Béjaïa ont organisé un sit-in devant le siège de l'APC pour exiger l'annulation du plan d'occupation du sol (POS) de leur localité. L'adjoint au maire, Hakim Zaïdi, a expliqué que «le POS ne signifie pas expropriation des terrains et que cette opération n'est qu'un projet qui vient tout juste de commencer». «Nous avons annoncé ce projet par voie d'affichage au niveau de l'APC justement pour recueillir les avis et les plaintes des riverains», répondait-il aux citoyens qui ont exprimé leur peur de voir un jour leurs terrains expropriés par l'APC. A Toudja, des citoyens du village Bouhatem ont fermé le siège de l'APC hier pour exiger l'amélioration des conditions de vie dans le village. **H.C.**

son directeur, Belaid Said.

En dépit des travaux en cours, la structure, répartie en quatre services (hémopathies, chimiothérapie, oncologie et chirurgie) n'a pas fermé ses portes aux malades. En effet, la direction du CAC a mis au point un programme de travail ayant permis une poursuite de la prise en charge médicale des malades, grâce notamment à la réalisation d'opérations chirurgicales, par le staff médical du CAC, à l'hôpital de Boufarik, et du service de chirurgie générale du CHU Frantz-Fanon.

Parallèlement, la continuation du traitement par chimio et radiothérapie a été assurée, au niveau de certaines salles du centre, où il a été procédé à la multiplication des équipes de relève pour une prise en charge ininterrompue des malades (de 5 heures du matin, jusqu'à une heure tardive de la nuit). Le tout dans l'objectif d'«éviter aux malades les contraintes des déplacements vers des lieux lointains, ou d'une attente trop longue», a souligné M. Belaid, signalant le «parachèvement imminent» des travaux, au même titre que l'acquisition de tous les équipements médicaux nécessaires, tant pour les opérations chirurgicales que pour le traitement par radiothérapie.

«Nous sommes actuellement à la phase d'installation des équipements et de leur vérification, afin qu'ils soient fin prêts fin mars», a-t-il affirmé, soulignant le «remplacement du vieux matériel médical, remontant à l'année 1993 (date de création du CAC de Blida), par de nouveaux plateaux techniques, au diapason des nouvelles technologies médicales et en conformité avec les normes mondiales en vigueur».

La structure a fait l'objet d'une rénovation de toutes ses salles, auxquelles ont été ajoutés de



nouveaux blocs, dédiés, entres autres, à la chirurgie, à la chimio et à la réanimation, en conformité avec les normes mondiales en termes d'équipement et d'hygiène, notamment.

Ce renforcement matériel sera accompagné d'un recrutement, à l'ouverture du centre, de cinq chirurgiens supplémentaires et de huit agents paramédicaux, a encore fait savoir le même responsable.

M. Belaid a aussi annoncé une série de mesures pour accompagner cette rénovation visant une meilleure prise en charge des malades atteints du cancer. Il s'agira, a-t-il expliqué, de rationaliser les rendez-vous des opérations chirurgicales, dont les délais passeront de quatre mois précédemment, à «un mois, voire à 15 jours dans le court terme, alors que les délais des rendez-vous pour la radiothérapie passeront à deux mois contre quatre à cinq précédemment».

Le malade du cancer bénéficiera, en outre, d'un examen

médical «sans rendez-vous» le jour de sa première visite, est-il signalé.

Selon M. Belaid, une dotation publique de plus de 1,2 milliard de DA a été affectée à la rénovation de ce CAC dans un objectif d'améliorer la prise en charge des malades et de réduire leurs déplacements répétitifs au centre, notamment concernant ceux habitant hors région, sachant que cet établissement accueille les malades de 16 wilayas du pays. La structure a aussi bénéficié de deux nouveaux accélérateurs linéaires qui seront prochainement mis en service.

Des opérations de greffe de la moelle durant le second semestre

En perspective de l'introduction d'une chirurgie de pointe au niveau du CAC de Blida, des opérations de greffe de la moelle

osseuse y sont prévues, pour la première fois de son histoire, durant le second semestre 2016. Sachant que ce type de chirurgie n'est, actuellement, en vigueur qu'au niveau des seuls CAC de Constantine et de l'hôpital Mustapha-Pacha d'Alger, a révélé M. Belaid.

Des équipements sont en cours d'acquisition au profit du service d'hémopathie du Centre en vue de la réalisation de ce type d'opérations chirurgicales de pointe, a-t-il ajouté, affirmant la disponibilité de compétences médicales algériennes pour ce type d'interventions dont la réalisation en Algérie contribuera, a-t-il dit, à la réduction des charges supportées par le budget de l'Etat. Son coût à l'étranger est estimé à 30 millions de DA, est-il signalé.

Quelque 44 greffes de la moelle osseuse/an sont prévues au CAC de Blida, avec une option du relèvement de ce nombre, à long terme.

S. N./APS

Absence de chiffres réels pour évaluer le phénomène

La mendicité prend de l'ampleur

Le phénomène de la mendicité est toujours d'actualité et touche de plus en plus les villes du pays. A Alger, ce fléau social fait partie intégrante du décor de toutes les rues. Toutefois, en l'absence de statistiques fiables, il est difficile d'évaluer le phénomène à ses justes proportions.

A ce jour, on ne trouve pas de statistiques réelles sur le terrain ni d'études proprement dites faites par les autorités concernées pour évaluer ce phénomène de manière exacte. Le constat est bien réel et là, mais en l'absence de chiffres probants, il est difficile de le prouver. Pourtant des organismes de l'Etat tels que le ministère de Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme sont à même de s'en charger. Néanmoins, rien ne semble être fait à ce jour. La cellule de communication de ce ministère demeure injoignable, car après maintes tentatives de notre part pour nous informer sur le sujet, celles-ci restent vaines. Par conséquent, en attendant une commission de la part de la

tutelle pour établir des statistiques, comme cela se fait dans tous les pays, de plus en plus de sans-abri investissent les rues d'Alger. Ils sont là, on les voit partout. Des devantures de boutiques et restaurants à celles des mosquées, s'étalant même jusqu'aux routes nationales, il n'y a pas une place où ils ne sont pas présents. Depuis un certain temps maintenant, des centaines de personnes démunies font la manche dans tous les recoins de la capitale. Entre familles syriennes, migrants subsahariens, clochards et malades mentaux, tous tentent de survivre en demandant de l'aide aux nombreux passants. Que ce soit en tendant la main ou en utilisant une ordonnance médicale, tous les moyens sont bons pour ramasser le moindre sou. «Tout prête à confusion, car ils sont tellement nombreux qu'on ne saurait distinguer les vrais des faux mendiants», affirment certaines personnes interrogées à la place des Martyrs. Cette catégorie de démunis, vivant dans une totale précarité, ne cesse de s'accroître à Alger. Un phénomène social, certes, qui a toujours existé, mais qui n'a jamais atteint une telle ampleur. Cette recrudescence des sans-abri à Alger suscite beaucoup d'inquiétudes et d'interrogations chez les citoyens, autant qu'elle sensibilise une large majorité d'entre eux. La générosité de la population apporte, à cet effet, un soutien à ces miséreux ; toutefois leur grandeur d'âme ne peut, à elle seule, venir à bout de ce problème sans l'intervention des pouvoirs publics. D'ailleurs ces derniers, non seulement ne proposent aucune solution pour mettre ces laissés-pour-compte dans des structures appropriées, mais pire encore, ils ne semblent point interpellés par ce phénomène, qui pourtant est plus qu'alarmant car humanitaire. Par ailleurs, si les causes principales de ce fléau qui touche notre société paraissent évidentes et multiples, les solutions pour y mettre fin sont loin de voir le jour de sitôt, vu l'absence permanente des autorités.

Yacine Djadel

Agriculture

Des experts soulignent la nécessité d'encourager les fermes familiales

■ Des experts et des professionnels du secteur agricole ont souligné à Alger la nécessité d'encourager les fermes familiales à contribuer à la résolution des problèmes dont souffre le secteur, notamment l'instabilité de la production.

Par Souad L.

Lors d'une rencontre organisée par la commission de l'agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement de l'Assemblée populaire nationale, les intervenants ont souligné l'importance de la production familiale et appelé à assurer la protection sanitaire et la retraite aux agriculteurs et à introduire les allocations familiales dans le cadre de la sécurité sociale afin de les encourager à cultiver leurs terres. Les problèmes auxquels est confronté le secteur sont le résultat de problèmes plus profonds dont la résolution exige la mise en place d'une stratégie impliquant les experts et les agri-

culteurs, a-t-on relevé. Dans ce sens, l'expert Mousouni Akli a insisté sur l'importance de la prise en charge du volet scientifique dans l'élaboration des plans des terres agricoles, la définition des types de produits appropriés aux superficies cultivées et l'organisation des chaînes de stockage et de distribution. Pour cet expert, l'exploitation optimale du produit agricole dépend de l'efficacité de la chaîne de stockage, de distribution, de commercialisation et même d'exportation en particulier pour les produits périssables comme la tomate et les fruits. Concernant les filières lait et viandes rouges et blanches, l'expert rappelle que ces activités s'appuient à 80% sur des pro-



duits importés (matériel et fourrage) ce qui coûte des sommes colossales au Trésor public qui les subventionne contre une production instable. Pour le président de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) Mohamed Alioui, le manque

d'engouement pour les professions agricoles est dû à l'absence de mesures incitatives et aux difficultés de financement, notamment dans les filières céréales et lait. Il a appelé à adapter les opérations de financement «aux besoins des agricul-

teurs sachant que nombre d'entre eux refusent les crédits avec intérêt». L'orateur a par ailleurs souligné la nécessité d'inciter la famille au travail de la terre, ce qui permettra de garantir la sécurité alimentaire du pays et de réduire les importations. M. Alioui a appelé en outre à l'application de la loi portant amendement constitutionnel dans son volet relatif à la protection du foncier agricole, et à la révision des lois relatives aux chambres agricoles, à la caisse nationale et caisses régionales de mutualité agricole. Le président de l'APN, Larbi Ould Khelifa, a souligné pour sa part que l'Algérie traverse «une conjoncture délicate après avoir eu recours à l'importation de 80% de ses besoins alimentaires de l'étranger malgré les ressources considérables dont elle dispose». Le président de l'APN a indiqué que «cette situation impose de revoir la stratégie du secteur agricole et d'entreprendre un travail d'anticipation à même d'opérer une véritable révolution dans les différentes filières». S. L. /APS

Véhicules

Un grand nombre n'est pas immatriculé durant l'année d'importation

Une bonne partie des véhicules n'est pas immatriculée au cours de l'année de leur importation, ce qui renseigne sur les mises en circulation effectives des véhicules vendus, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS). Sur les 190 694 véhicules neufs importés durant le premier semestre 2015, seules 99 524 unités ont été immatriculées durant ce même semestre (dernier chiffre disponible de l'ONS), soit 52,2%, sachant que durant la même période de 2014, sur les 253 307 véhicules importés, 104 421 ont été immatriculés durant le même semestre (41%). «Les immatricu-

lations définitives des véhicules neufs nous renseignent sur les mises en circulation effectives des véhicules vendus. L'examen de ces immatriculations, au regard des importations, fait apparaître qu'une bonne partie des véhicules n'est pas immatriculée au cours de l'année d'importation», commente l'ONS. Par région, il est constaté que dix wilayas comptabilisent à elles seules plus de 60% des 99 524 nouvelles immatriculations enregistrées durant les six premiers mois de 2015. Alger a enregistré l'immatriculation de 25 717 unités (26% du total), suivie de Blida avec 5 129 unités (5,15%), Sétif

avec 4 497 (4,52%), Oran avec 4 339 (4,36%), Tizi-Ouzou avec 4 148 (4,2%), Annaba avec 3 928 (3,95%) Béjaïa avec 3 630 (3,65%), Tipaza avec 3 438 (3,45%), Boumerdès avec 3 404 (3,42%) et Batna avec 3 630 (3,27%), détaille l'Office.

Rajeunissement du parc automobile

Concernant les immatriculations et réimmatriculations opérées au cours du 1^{er} semestre 2015, elles ont concerné 729 020 véhicules, en hausse de 31 000 unités par rapport au même semestre 2014, une augmenta-

tion de 6% principalement tirée par les véhicules de tourisme qui ont totalisé près de 28 000 unités. Par wilaya, le nombre le plus important des immatriculations et réimmatriculations a été enregistré à Annaba (48 922 unités), Alger (44 051 unités), Tébessa (40 345), Tizi-Ouzou (34 899), Boumerdès (30 676), Tipaza (30 340), Djelfa (30 178) et M'sila (29 917). Au cours du 1^{er} semestre 2015, presque la moitié des immatriculations et réimmatriculations ont porté sur des véhicules de moins de cinq ans. L'ONS indique que 356 666 véhicules (49% des véhicules immatriculés ou réimmatriculés au 1^{er}

semestres 2015) ont moins de 5 ans d'âge, 158 216 unités (21,7%) ont entre 5 et 9 ans, 67 039 (9,2%) ont entre 10 et 14 ans, 45 559 (6,25%) ont entre 15 et 19 ans, alors que les réimmatriculations des véhicules de plus de 20 ans représentent 13,93% (101 540 unités). A souligner que l'immatriculation est l'opération qui consiste à établir une carte grise pour un véhicule qui va être mis en circulation pour la première fois en Algérie. Tandis que la réimmatriculation consiste à établir une nouvelle carte grise suite à un changement de la wilaya de résidence pour un véhicule circulant en Algérie. Samia O.

Réorganisation du commerce à Ouargla

Éradication de plusieurs marchés informels

Plusieurs marchés informels ont été éradiqués, ces trois dernières années, à travers la wilaya de Ouargla, dans le cadre d'une vaste campagne de lutte contre le commerce informel, a-t-on appris auprès des services de la direction locale du commerce. Cette campagne a permis le démantèlement des marchés informels installés à travers les communes de Rouissat, Ain El-Beida et Ouargla, car ne répondant pas aux normes requises, a-t-on précisé. Les circuits commerciaux ont été d'un autre côté, renforcés par la création de nouveaux espaces consistant en quatre marchés implantés au niveau des communes de Touggourt, Nezla, Ouargla et Ain El-Beida, en plus de la création d'une inspection territoriale commerciale dans la daïra de Sidi Khouiled et d'une direction déléguée au niveau de la nouvelle wilaya déléguée de Touggourt

(160 km au nord de Ouargla). Le secteur a également enregistré la réalisation d'un projet de réalisation, dans la commune d'Ain El-Beida, d'un marché régional de gros des fruits et légumes, ainsi que d'un nouveau siège de la direction du commerce au chef-lieu de wilaya. Couvrant une

superficie de 20 hectares, le projet de marché de gros, devant être livré en juin prochain, s'est vu accorder une enveloppe de 1,2 milliard DA pour sa réalisation. Comptant une population de plus de 600 000 habitants, la wilaya de Ouargla dispose actuellement d'un marché de

gros, neuf marchés couverts, quatre marchés de proximité, deux marchés à bestiaux, sept marchés hebdomadaires, neuf abattoirs et une poissonnerie, selon les données fournies par la direction du commerce. La wilaya compte aussi 37 430 commerçants, entre personnes

physique et morale, spécialisés dans les segments de l'industrie et l'artisanat (7 797), l'import-export (331), le commerce de gros (2 344), le commerce de détail (10 381), et les services (16 577), selon la même source. Fateh M./ agences

Prix

Le pétrole à 38,31 dollars en Asie

LES COURS du pétrole étaient en baisse hier en Asie sous l'effet de prises de bénéfices et de déclarations de l'Iran qui ne souhaite pas pour l'instant participer à un rééquilibrage du marché. Dans les échanges électroniques en Asie, le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en avril cédait 19 cents à 38,31 dollars vers 02h30 GMT. Le baril de Brent de la mer du Nord, référence européenne du brut, pour livraison en mai, perdait deux cents à 40,37 dollars. L'Iran a dit dimanche qu'il ne participerait à une réunion entre grands producteurs pour discuter d'un gel de la production d'or noir que

lorsqu'il aurait porté sa propre production à quatre millions de barils de pétrole par jour. L'opportunité de cette réunion avait été évoquée par la Russie et l'Arabie saoudite alors que les prix s'étaient écroulés en février à des plus bas en 13 ans, sous l'effet de la surabondance de l'offre et d'une demande poussive. Le marché s'est ensuite repris et l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a prédit vendredi qu'il allait se rééquilibrer fin 2016, ce qui a encore encouragé les cours. «Des éléments montrent que les prix pourraient avoir atteint un point bas», a estimé l'AIE. Dans ce contexte, les investisseurs

prennent leurs bénéfices, ce qui explique le recul des cours lundi, a jugé Daniel Ang, analyste chez Phillip Futures. «Les investisseurs vendent alors que les cours sont hauts. La tendance vient aussi de l'annonce par l'Iran de son refus de réduire la production», a-t-il ajouté. Vendredi à la clôture, le WTI a gagné 66 cents à 38,50 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), une progression sur la semaine de 7,18%. A Londres, le Brent a pris 34 cents à 40,39 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE).

R.E.

— La commission hydraulique de l'APW trace un programme de sorties —

Des projets en souffrance dans la wilaya de Tizi-Ouzou

■ La Commission agriculture, forêts, hydraulique, pêche et tourisme, de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Tizi Ouzou, a tracé un programme de sorties sur le terrain, en vue de contribuer à la relance des projets en souffrance, a annoncé son président.

Par Salim L.

Ramdane Ladaouri qui a présidé une réunion de cette commission, tenue au siège de l'APW en présence des directeurs locaux des ressources en eau et de l'Algérienne des eaux (ADE), et consacrée au secteur de l'hydraulique, a annoncé que ces sorties sur le terrain seront effectuées par les membres de sa commission, de l'ADE et de la direction des ressources en eau, à compter de la semaine prochaine.

L'objectif de ces sorties est «d'aider à lever les contraintes enregistrées au niveau des grands projets inscrits à l'indicatif de la wilaya, tels que les projets de barrages, le programme de réfection des réseaux mais aussi et surtout agir en sorte à obtenir la relance des opérations gelées par l'Etat, notamment celle relative à la réalisation de six stations d'épuration pour la protection de la cuvette du barrage de Taksebt», a expliqué M. Ladaouri lors de cette réunion.

Cette rencontre a été l'occasion de faire un point de situation sur le secteur de l'hydraulique dans la wilaya de Tizi Ouzou, en matière de gestion de la ressource, de sa disponibilité et des projets inscrits ou en cours de réalisation pour augmenter la capacité de stockage de la wilaya.

A propos de la disponibilité de la ressource, le directeur des ressources en eau, Hameg Rachid, a informé que le taux de



Ph. > D. R.

remplissage du barrage qui était de 50,23% hier (samedi) a dépassé les 53% ce dimanche. «Ce taux de remplissage va encore augmenter pour atteindre d'ici la fin de la semaine en cours, 60 voire 65%», a-t-il indiqué. De son côté Berzoug Amar, directeur de l'ADE, a déploré la réticence de certaines communes à payer leurs redevances à l'ADE pour la consommation d'eau potable. Il a émis le souhait de voir «le paiement de ces redevances figurer sur le cha-

pitre de dépenses obligatoires des Assemblées populaires communales (APC)». Il a rappelé que l'ADE de Tizi-Ouzou est la plus importante à l'échelle nationale. «Elle gère 20% du patrimoine total dont dispose l'ADE au niveau national, le fonctionnement en H24 de 170 stations de pompage, l'alimentation en eau potable de 62 communes, et la production d'un volume de 300 000 m³/jour», a-t-il fait savoir. S. L./APS

Oran

Réinsertion de 13 000 personnes exerçant dans le commerce informel

Plus de 13 000 personnes exerçant dans le commerce informel de la région d'Oran ont été réinsérées dans le circuit légal depuis 2012 à ce jour, a-t-on appris du directeur du commerce de la région d'Oran. Au moins 7 656 parmi ces personnes ont été réinsérées dans la seule wilaya d'Oran, a indiqué Abderrahmane Benhezil, rappelant que l'opération de lutte contre le commerce informel a commencé au niveau de la wilaya d'Oran avec le lancement de l'opération de réhabilitation de 23 marchés des fruits et légumes pour les rendre plus attractifs. Près de 600 commerçants disposant de locaux dans ces marchés exerçaient aux abords ou encore squattaient des espaces publics, a-t-il

ajouté. Sur 184 espaces informels recensés au niveau de la région d'Oran, qui regroupe les wilayas d'Oran, Mostaganem, Sidi Bel-Abbès, Aïn Témouchent et Tlemcen, 156 ont été éradiqués durant la même période, a précisé le même responsable, soulignant que cette opération d'absorption du commerce informel, à travers la réinsertion dans le circuit légal, s'est traduite également par la création de marchés de proximité. Pour ce qui est des équipements, M. Benhezil a annoncé l'inscription au niveau de la région d'Oran de 45 marchés de proximité dont 34 ont été achevés et huit sont en cours de réalisation, au titre du programme dit des 14 milliards de dinars. En ce qui concerne le pro-

gramme «Batimétal», la région d'Oran a bénéficié de l'inscription d'une importante opération de réalisation de 56 marchés de proximité pour l'exercice de diverses activités commerciales dont les travaux de 51 de ces structures ont été achevés. Ces infrastructures sont prêtes pour accueillir les nouveaux bénéficiaires pour leur permettre d'exercer en toute légalité dans ces espaces. Le reste, soit 3 à Oran et 2 à Tlemcen, est en cours de réalisation, a-t-il indiqué. Pour rappel, la wilaya d'Oran a bénéficié, au titre du programme «Batimétal», de 23 marchés dont 20 ont été réceptionnés, selon la même source.

Hani A./Agences

Blida

Plus de 2 000 logements livrables à la fin de l'année en cours

Plus de 2 000 logements publics locatifs (LPL) seront prêts à la livraison, à la fin 2016, a-t-on appris d'un responsable de l'Office de promotion et gestion immobilière (OPGI) de Blida.

«Plus de 2 000 logements LPL, achevés, font actuellement l'objet d'aménagement externe et de raccordement aux réseaux divers (gaz, électricité, eau), en

vue de leur réception dans les plus brefs délais», a indiqué le chef de maîtrise des ouvrages à l'OPGI, Amar Maâroudj.

Les logements en cours de finition se répartissent à raison de 1 200 unités au niveau de la commune d'Oued Djer, et 500 dans la ville de Meftah. Parallèlement, 1 270 autres unités, réalisées dans la commune de Larbaa, à l'est de Blida, sont

prêtes à la distribution. «Ces unités sont en attente de la fin de la mise au point des listes de leurs bénéficiaires par les commissions de daïras», a précisé ce responsable. S'exprimant sur le retard enregistré dans la réalisation de nombreux projets de logements, dans la wilaya, M. Maâroudj l'a imputé à la négligence de certains promoteurs, qui ne respectent pas

leurs délais de livraison. Il a souligné, à ce propos, la prise d'un nombre de mesures répressives à leur encontre, parallèlement à la mise au point d'une liste noire, englobant plus d'une dizaine d'entreprises de réalisation, avec qui l'OPGI de Blida «ne signera désormais plus aucun marché de réalisation», a assuré la même source.

Fateh J.

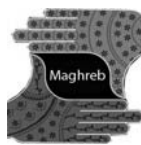
Batna Déploiement de plus de 500 km de fibre optique en 2016

UN PROGRAMME portant sur le déploiement de 502,75 km de fibre optique dans les zones reculées de la wilaya de Batna est prévu pour 2016 par Algérie Télécom (AT), a-t-on appris auprès de la direction opérationnelle de cette entreprise. Une importante partie de ce réseau (223,75 km) permettra de raccorder dix chefs-lieux de communes dont Theniet El Abed, Menaâ, Tigharghar et Bouzina, en plus de sept petites agglomérations éloignées totalisant chacune plus de 100 habitants, a précisé le chargé de la communication d'AT, Hichem Layadi. Il est également projeté la pose de 56 km de fibre optique entre Barika et Boulhilet pour généraliser et renforcer l'accès à internet haut débit, selon la même source qui a également fait état du déploiement, en 2016, de 23 km pour «sécuriser le réseau national de raccordement avec les wilayas de Biskra, Constantine, Oum El Bouaghi, Sétif et M'sila via les communes de M'doukal, Batna, Guigba et El Djeddar». Depuis 2013, AT a déployé un réseau de fibre optique de 243 km ayant permis le raccordement de 29 communes «avec un impact direct sur les services fournis aux usagers, en particulier dans les communes de Merouana, Ras Layoun, Ichemoul, Arris, Inoughissen, Foug Toub, Taxlent, Boumia et Chemora», a noté la même source. M.H.

Oum El Bouaghi Une nouvelle unité de production de béton prêt à l'emploi et d'agglomérés

UNE NOUVELLE unité de production de béton prêt à l'emploi (BPE) et d'agglomérés en béton armé, relevant du groupe industriel public des ciments d'Algérie (GICA), a été inaugurée dimanche à Aïn Zitoun (Oum El Bouaghi), a-t-on constaté. Représentant un investissement de 1,1 milliard DA, l'unité, d'une capacité de production de 110 m³ de béton par heure, dispose de quatre silos de stockage de ciment de 120 tonnes chacun, d'aires de stockage de granulats et d'une station de recyclage des matériaux de construction, a-t-on expliqué sur site. L'unité qui produit, outre le BPE, divers matériaux de construction, a été inaugurée par le wali d'Oum El Bouaghi, Abdelhakim Chater, qui a relevé l'importance de cet investissement pour l'accompagnement des divers projets en cours d'exécution dans la wilaya. Lors de la visite du laboratoire de contrôle de la qualité du béton de l'unité, le chef de l'exécutif local a insisté sur «l'importance de la qualité du produit pour la compétitivité et le devenir du secteur». Des explications ont été fournies au wali sur le fonctionnement de l'unité et des installations modernes dont elle dispose lui permettant d'offrir un produit répondant aux normes internationales.

R.R.



Libye

Soutien occidental au nouveau gouvernement

■ Les Etats-Unis, la France, l'Italie, la Grande-Bretagne et l'Allemagne ont appelé, dimanche, le nouveau gouvernement libyen à s'installer rapidement à Tripoli et menacé les opposants à la réconciliation nationale de sanctions, dont les Européens discuteront à Bruxelles.

Par Asma F.

«**N**ous appelons toutes les institutions publiques libyennes à faciliter un transfert ordonné et pacifique du pouvoir afin que les nouveaux dirigeants libyens puissent commencer à gouverner à partir de la capitale», a déclaré le secrétaire d'Etat américain John Kerry à l'issue d'une réunion à Paris.

L'appui d'une partie des responsables politiques libyens au gouvernement d'union nationale de Fayeze al-Sarraj doit «se traduire rapidement par de premières mesures pour établir ce gouvernement à Tripoli», a ajouté son homologue italien Paolo Gentiloni. Le Conseil présidentiel, composé de membres de factions rivales libyennes, a proclamé samedi l'entrée dans ses fonctions du gouvernement d'union nationale qu'appelle de ses vœux l'ONU, bien qu'un vote de confiance requis du Parlement n'ait pas eu lieu. Il a dit se baser sur le soutien d'une

centaine de membres du Parlement reconnu par la communauté internationale. Faute de quorum, ce Parlement, basé à Tobrouk (est), n'a pu se réunir en février pour voter la confiance. La France pointe la responsabilité du président de la chambre, Aguila Saleh, dans ce blocage.

Violences entre factions armées

Les ministres des Affaires étrangères des cinq pays représentés à la réunion de Paris ainsi que la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, ont agité la menace de sanctions contre ceux qui s'opposent au processus. «Nous travaillons à cela avec l'Union européenne et avec les Etats-Unis pour adopter rapidement des sanctions si cela s'avère nécessaire», a déclaré le ministre français Jean-Marc Ayrault. Les 28 ministres des Affaires étrangères de l'UE devaient se pencher hier à Bruxelles sur l'adoption de sanctions, demandée par



Ph : DR

Paris. «Demain, le processus (en vue) de sanctions va commencer», a déclaré le chef de la diplomatie italienne, Paolo Gentiloni.

Les sanctions, qui pourraient comprendre des gels d'avoirs et des interdictions de voyager dans l'UE, visent, outre M. Saleh, le président du Parlement de Tripoli Nouri Abou Sahmein et le Chef du gouvernement de Tripoli Khalifa al-Ghweil. La Libye est actuellement déchirée entre deux gouvernements qui se dis-

putent le pouvoir. L'un, basé à Tripoli, la capitale, n'est pas reconnu par la communauté internationale. L'autre, basé dans l'est du pays, est le seul reconnu à ce jour internationalement. Le pays risque de se trouver avec un troisième gouvernement dirigé par l'homme d'affaires libyen Fayeze al-Sarraj qui se trouve au Maroc et dont les ministres pressentis sont éparpillés dans différentes régions et certains hors de Libye. Depuis la chute de son dirigeant

Mouammar Kaddafi en 2011, la Libye est en proie au chaos, déchirée par les violences entre factions armées. Une instabilité dont profite le groupe jihadiste Etat islamique (EI) pour accroître son influence. Les Occidentaux, inquiets de l'implantation de l'EI à 400 km seulement des côtes italiennes, se disent prêts à contribuer au rétablissement de la sécurité en Libye à condition qu'un gouvernement d'union en fasse la demande.

A.F./Agences

Tunisie

Ghannouchi exprime sa gratitude à l'Algérie pour son soutien contre le terrorisme

Le président du mouvement tunisien Ennahdha, Rached Ghannouchi, a exprimé sa gratitude à l'Algérie pour son soutien à la Tunisie dans sa lutte contre le terrorisme.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, M. Ghannouchi a affirmé «avoir rassuré le Président Bouteflika que la Tunisie résiste face au terrorisme», ajoutant que la lutte antiterroriste en Tunisie est passée «de la défense à l'attaque

comme en témoigne ce qui s'est passé récemment à Benguerdane». Il a ajouté que la Tunisie a montré «les grandes capacités de ses forces de sécurité et militaires dans la lutte contre le terrorisme». M. Ghannouchi a présenté, par ailleurs, ses remerciements au peuple algérien pour «sa solidarité fraternelle avec le peuple tunisien», ajoutant que «plus d'un million d'Algériens se sont rendus en Tunisie, contribuant ainsi à réduire le déficit enregistré en matière de touristes». Il a également remercié l'Algérie

pour «son soutien à la Tunisie sur les plans économique, sécuritaire et militaire». Il a en outre indiqué que les informations selon lesquelles «la Tunisie est un pays d'accueil pour le terrorisme, étaient «infondées» et que le peuple tunisien fait front uni face au terrorisme», soulignant que «le soutien du président, du gouvernement et du peuple algériens à la Tunisie a été hautement apprécié». Après avoir félicité le peuple algérien pour l'amendement constitutionnel adopté par le Parlement, M. Ghannouchi a relevé avoir

perçu chez «le Président Bouteflika une ferme volonté de hisser le niveau de la coopération stratégique bilatérale et de relancer le projet du Maghreb arabe». Il a mis en exergue «le rôle des relations algéro-tunisiennes dans la relance du projet du Maghreb arabe en jetant les bases de relations stratégiques aux niveaux sécuritaire, militaire et économique», soulignant l'importance de trouver une issue à la situation en Libye pour concrétiser ce projet «qui a trop traîné», a-t-il déploré.

Hatem B./APS

Sahara occidental

Le Polisario appelle les parties du Golfe à renoncer à leurs projets d'investissement

Le Front Polisario, seul représentant légitime du peuple sahraoui, a appelé les parties du Golfe concernées à renoncer «immédiatement» à leurs projets d'investissement au Sahara occidental qui demeure un territoire de conflit classé par l'ONU comme question de décolonisation. Dans un communiqué du ministère sahraoui des Affaires étrangères, cette réaction du Front Polisario et du gouvernement sahraoui intervient suite à ce qui a été rapporté par les médias marocains sur le déplacement d'une délégation d'hommes

d'affaires des pays du Golfe pour s'enquérir des opportunités d'investissement dans les territoires occupés de la République arabe sahraouie démocratique (RASD). Le Front Polisario et le gouvernement sahraoui ont estimé que cela «constitue une violation flagrante de la charte des Nations unies et de la légalité internationale dont la décision de la Cour pénale internationale, la Cour de justice de l'UE, l'avis de l'ex-secrétaire adjoint aux affaires juridiques ainsi qu'aux appels du Secrétaire général de l'ONU et des organisations internationales

à la préservation et la protection des ressources du peuple sahraoui jusqu'à la décolonisation de ce territoire». Le Front Polisario a appelé ces parties à «renoncer immédiatement à ces activités illégales (...) dans une zone de conflit et à œuvrer plutôt à faire avancer le processus de paix entre les voisins et frères Marocains et Sahraouis en soutenant les efforts de l'ONU pour la relance des négociations pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui. Le Front Polisario a affirmé par ailleurs qu'il prendra, face

à ces violations, toutes les mesures nécessaires et saisira les juridictions internationales». Le Front Polisario a rappelé, à l'occasion, la position du SG de l'ONU, Ban Ki-moon, lors de sa dernière visite dans la région, à travers laquelle il a souligné notamment la nécessité de mettre un terme aux souffrances du peuple sahraoui qui durent plus de 40 ans. La partie sahraouie a déploré «ces violations flagrantes de la légalité internationale» au moment où des décisions internationales claires sont prises dont celle notamment de la

Cour de justice (CJUE) pour l'annulation de l'accord agricole entre l'UE et le Maroc. L'accord agricole conclu en 2012 entre le Maroc et l'UE a été annulé par une décision de la CJUE suite à une plainte déposée par le Front Polisario au motif que l'accord incluait le Sahara occidental occupé. Lors de sa dernière visite dans la région, le SG de l'ONU avait appelé à la relance de «négociations véritables, avec bonne foi et sans conditions préalables» entre les partis en conflit (le Maroc et le Front Polisario).

R.M.

Turquie

Ankara bombarde le PKK en Irak après un nouvel attentat

■ La Turquie a bombardé hier à l'aube les camps du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) situés dans le nord de l'Irak, en représailles à un nouvel attentat à la voiture piégée, le deuxième en moins d'un mois à Ankara, qui a fait au moins 36 morts.

Par Ali O.

Quelques heures après cette attaque en plein cœur de la capitale turque, une dizaine de chasseurs-bombardiers ont pilonné les bases des rebelles kurdes dans les montagnes de l'extrême-nord irakien, dans les secteurs de Kandil et Gara, a annoncé l'état-major.

L'attentat commis dimanche soir n'a pas été revendiqué mais les autorités turques ont pointé du doigt la piste des rebelles kurdes. «*Nous pensons que l'un des responsables est une femme ayant des liens avec le PKK*», a affirmé sous couvert de l'anonymat à l'AFP un responsable turc. Selon la presse turque, cette femme a été identifiée par ses empreintes digitales comme Seher Cagla Demir. Si sa cible, des civils, marque une nette escalade, l'attentat de dimanche soir rappelle par son mode opératoire celui perpétré il y a un peu plus de trois semaines dans le même quartier d'Ankara. Le 17 février, un véhicule suicide piégé y avait détruit des bus transportant des personnels militaires, faisant 29 morts. Un groupe radical dissident du PKK, les Faucons de la liberté du Kurdistan (TAK), a revendiqué

cette opération et annoncé de nouvelles attaques, notamment contre les sites touristiques du pays. Dimanche soir, une voiture piégée est venue se faire exploser contre un bus municipal dans le quartier très fréquenté de Kizilay, siège de nombreux commerces et important nœud des transports en commun de la capitale turque. Selon un nouveau bilan annoncé par le ministre de la Santé Mehmet Müezzinoğlu, au moins 36 personnes ont été tuées et 71 étaient toujours hospitalisées hier matin. Hier, la place Kizilay était totalement interdite à la circulation, a constaté une journaliste de l'AFP. Des experts de la police scientifique continuaient à collecter des indices sur le site de la déflagration, protégés des regards par des draps blancs.

Dans leurs premières réactions dimanche soir, les dirigeants islamo-conservateurs turcs n'ont pas immédiatement mis en cause les rebelles kurdes. «*Nous avons des informations concrètes sur le groupe terroriste à l'origine de l'attaque*», a ainsi déclaré le Premier ministre Ahmet Davutoğlu, sans autre détail. Les dirigeants avaient été très prompts à attribuer l'attentat du 17 février aux kurdes syriens des Unités de protection du



peuple (YPG), avec le soutien du PKK. Ces deux mouvements avaient catégoriquement rejeté ces accusations. Jusqu'à la trêve instaurée le 27 février sur le front syrien, Ankara a bombardé à de multiples reprises les positions tenues en Syrie par les YPG, qu'elle considère comme affiliées au PKK qui mène la rébellion sur son sol depuis 1984. Les États-Unis ont «*fermement condamné*» dimanche cette attaque, et «*réaffirmé leur partenariat solide avec la Turquie (...) dans le combat contre la menace commune du terrorisme*», selon le porte-parole

du département d'État, John Kirby. L'ambassade des États-Unis en Turquie avait alerté vendredi ses ressortissants sur une «*possible attaque terroriste*» à Ankara visant «*des bâtiments du gouvernement turc*». Depuis l'été dernier, de violents combats ont repris entre les forces de sécurité et le PKK dans de nombreuses villes du sud-est du pays, peuplé en majorité de Kurdes. Ils ont fait de nombreuses morts dans les deux camps et tué des dizaines de civils. Ces affrontements ont fait voler en éclats les pourparlers de paix engagés par le gou-

vernement turc avec le PKK à l'automne 2012. «*Le "soulèvement" lancé par le PKK n'a pas marché. Même la population kurde s'est distanciee de ses opérations dans les villes du sud-est anatolien*», a commenté à l'AFP Can Acun, de la Fondation turque pour les recherches politiques, économiques et sociales (Seta). «*Frustré, le PKK semble avoir opté pour des actes retentissants*». La Turquie a en outre été frappée à quatre reprises depuis juin par une série d'attentats meurtriers attribués par les autorités au groupe État islamique (EI). Le plus meurtrier d'entre eux, le 10 octobre, avait été perpétré par deux kamikazes qui s'étaient fait exploser au milieu de manifestants de la cause kurde devant la gare centrale d'Ankara, faisant 103 morts. Quatre mois après des législatives que le parti de M. Erdogan a remporté en se présentant en rempart contre le «*chaos*», cette succession d'attentats avive la colère. «*Cela fait plus d'une semaine que les gens parlent du risque d'un nouvel attentat à la bombe et l'État ne prend aucune précaution et n'avertit personne*», a déclaré à l'AFP Nihat Görgülü, l'oncle d'une des victimes, devant un hôpital ankarote. «*Nous avons très peur (...) l'État se moque des citoyens*», a-t-il ajouté.

A. O.



Points chauds

Poussée

Par Fouzia Mahmoudi

Ces dernières années, jouissant d'une popularité que de nombreux dirigeants lui enviaient, Angela Merkel s'était permis de critiquer la montée du Front national lors des récents scrutins électoraux. Tant et si bien qu'elle était devenue une cible pour Marine Le Pen qui avait alors, il y a près de deux ans, déjà averti la chancelière allemande que son attitude moralisatrice pourrait se retourner contre elle. Or, sa politique d'ouverture des frontières aux migrants s'est définitivement retournée contre elle cette semaine alors que pour la première fois un parti d'extrême droite remporte haut la main des élections régionales. En effet, le triomphe tant redouté par la classe politique allemande a bien eu lieu. En faisant une entrée fracassante dans les Parlements des trois Länder (Saxe-Anhalt à l'Est, Bade-Wurtemberg et Rhénanie-Palatinat à l'Ouest) où se déroulaient dimanche les élections régionales, l'AfD - Alternative für Deutschland -, nouveau parti d'extrême droite, fait une percée dans le paysage politique allemand. Avec autour de 12 % des voix dans les deux Länder de l'Ouest et 23% en Saxe-Anhalt, les succès des nouveaux populistes allemands sont indéniables. Jamais une formation politique nouvellement portée sur les fonts baptismaux ne s'était imposée aussi rapidement en Allemagne. C'est sur la question des réfugiés (plus de 1,1 million arrivés l'an dernier) et sur celle de la sécurité que s'est jouée l'adhésion aux thèses de l'AfD. Ce «*Super Sonntag*» est un dimanche peu réjouissant pour Angela Merkel. Elle espérait, quelques mois avant la course à la chancellerie de 2017, que son parti, la CDU, conquière les deux gros Länder riches du Sud-Ouest. Elle espérait aussi freiner coûte que coûte la course ascendante de l'AfD. Mais la chancelière a perdu ses deux paris. Dans le Bade-Wurtemberg, le ministre-président sortant Vert, Winfried Kretschmann, bat la CDU à plate couture et est reconduit pour cinq ans dans ses fonctions. Et en Rhénanie-Palatinat, le grand espoir et étoile montante de la CDU, Julia Klöckner, ne parvient pas à détrôner la ministre-présidente sortante, la sociale-démocrate et très populaire Malu Dreyer. Il y a six mois encore, pourtant, Julia Klöckner doublait confortablement sa rivale. La politique d'asile de Merkel se retourne ainsi contre elle et réussit à faire monter l'extrême droite dans son pays. Chose encore totalement inconcevable il y a peu. Ceci dit, reste à savoir si cette poussée nationaliste se répercutera sur d'autres scrutins, augurant d'une nouvelle ère pour l'Allemagne.

Fouzia Mahmoudi

Afghanistan

Une sulfureuse police locale balaye les talibans dans le sud

Arborant un fusil d'assaut pris aux talibans, le commandant Sultan Mohammed parade à son aise dans Panjwai, un district du sud afghan qui grouillait autrefois d'insurgés islamistes. Aujourd'hui plus aucun taliban n'est en vue : les Afghans ont réussi là où les forces américaines ont échoué. En 2009, le président Barack Obama avait fait de Panjwai l'une des pièces maîtresses du «*surge*», l'envoi massif de renforts destiné à défaire les talibans dans la province de Kandahar, berceau de leur mouvement. L'offensive américaine s'est avérée désastreuse et les talibans ont repris la main dans la région. Cinglante ironie de l'histoire : ce sont des hommes armés du cru comme Sultan Mohammed, chef de la police locale à la sulfureuse réputation, qui ont réussi à repousser les talibans hors de Panjwai, sans aide étrangère.

Dans ce district rural, les rebelles ont aujourd'hui disparu. Les grenadiers poussent dans les champs, où il y a quelques années encore les mines mutilaient et tuaient. «*Quand les forces américaines étaient là, les talibans étaient à 1 km de leurs bases. Aujourd'hui il n'y a plus un seul taliban à 100 km à la ronde*», exulte Mohammed, qui a large-

ment contribué à chasser les insurgés, avec l'aide du redouté général Abdul Raziq, chef de la police de la province de Kandahar. Le contraste est saisissant avec le reste de l'Afghanistan où les talibans sont parvenus ces derniers mois à s'emparer de districts entiers. La province voisine du Helmand, haut lieu de la culture du pavot, est âprement disputée et pourrait tomber aux mains des talibans dans les prochaines semaines, faute d'un sursaut des forces afghanes. Panjwai fait mentir l'idée largement répandue en Afghanistan que la police et l'armée sont incapables de s'en sortir sans l'aide de l'Otan, dont 13 000 hommes sont toujours déployés dans le pays, mais avec pour seule mission de conseiller et former. Mais Panjwai met aussi en lumière le rôle accru de barons anti-talibans connus pour leur brutalité. A l'instar d'Abdul Raziq, accusé de torturer ses ennemis. Une critique qu'il balaye d'un revers de la main.

«*L'ordre qu'il donne à ses hommes est simple : "ne ramenez pas d'ennemis vivants"*», confie un proche du chef de la police provinciale à l'AFP.

Dernier épisode en date : la semaine dernière, le ministère

de l'Intérieur a ouvert une enquête sur une vidéo montrant manifestement des hommes de Sultan Mohammed en train de torturer un homme, qui se préparait à commettre un attentat-suicide selon ses tortionnaires.

Pour les sympathisants de Raziq et Mohammed, cette brutalité est justement le meilleur rempart contre les insurgés.

«*Si j'attrape un sympathisant des talibans en train de poser une mine, je le fais s'asseoir dessus et j'actionne la charge*», explique Serajuddin Afghanmal, un officier de police proche de Sultan Mohammed. La zone bénéficie aussi de sa situation géographique puisqu'elle ne se trouve pas sur la route des contrebandiers et autres trafiquants de drogue. «*Panjwai est isolé, c'est ce qui a permis le retour au calme. Depuis, nombre d'insurgés sont retournés travailler aux champs*», note un observateur occidental à Kaboul.

Mais la stabilité est très précaire. Les rivalités entre tribus sont fortes et la violence qui explose dans le district voisin de Maiwand risque à tout moment de déborder. Panjwai revient de loin. A la fin du «*surge*» du président Obama en 2012, ce district figurait dans la liste des dix plus dangereux d'Afghanistan.



Tizi Ouzou

Le théâtre en plein air réceptionné cet été

■ Le confortement des gradins de cette structure qui date des années 1970 est achevé, tandis que les travaux d'extension sont en cours.

Par Fahem N.

Le théâtre en plein air de Tizi-Ouzou sera réceptionné l'été prochain, a annoncé, dimanche à l'APS, la directrice de la culture.

Nabila Goumeziane a indiqué que cette «importante infrastructure culturelle qui a connu un grand retard dans la réalisation dans le passé, a été reprise en mains et les travaux sont à un niveau très avancé».

«Le confortement des gradins de cette structure qui date des années 1970 est achevé, tandis que les travaux d'extension sont actuellement en cours», a-t-elle signalé.

Ce méga-projet, implanté à côté de la Maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou, avait connu des arrêts dus, notamment, «aux découvertes inopinées faites lors des travaux de confortement des gradins qui ont suscité une étude complémentaire», a précisé la directrice de la culture.

Elle a ajouté que tous les travaux menés dans ce cadre ont été réalisés manuellement, le site étant inaccessible aux grands engins.

Le théâtre en plein air du chef-lieu de la wilaya de Tizi-



Ph. DR

Ouzou, réalisé sur deux niveaux, comportera, en plus d'un grand espace réservé aux spectacles, des boutiques qui seront réservées à l'art et une galerie d'exposition, a confié la directrice de la culture, tout en expliquant que ce projet, une fois livré, «apportera un plus au rayonnement culturel dans la région».

Toujours au volet des investissements, M^{me} Goumeziane a annoncé l'inauguration «imminente» de la bibliothèque principale de lecture publique de la ville de Tizi-Ouzou dont les travaux de réalisation ont atteint un taux d'avancement de plus de 95%.

Cette annexe de la Bibliothèque nationale d'Alger, implantée sur le boulevard Stiti, au sud-ouest du chef-lieu de la wilaya, est actuellement en phase d'équipement, poursuit-

elle. L'infrastructure figurant parmi les projets structurants du secteur de la culture, sera d'une «grande portée» pour la wilaya et offrira des espaces de lecture à toutes les catégories de la société, a-t-elle relevé

Le musée régional des arts et culture prêt pour fin 2016

Le musée régional des arts et de la culture de Tizi-Ouzou sera livrable d'ici fin 2016, a annoncé à l'APS la directrice de wilaya de la culture.

«Le projet du musée régional des arts et culture connaît un taux d'avancement dépassant les 60%. Son achèvement est attendu pour la fin de l'année en cours», a précisé Nabila Goumeziane. Le musée comportera une bibliothèque, une salle

d'expositions, des boutiques, un ascenseur panoramique et une cafétéria.

En sus de ce projet d'envergure, la direction de la culture prendra en charge la réalisation de trois bibliothèques urbaines, dont une achevée à Tizirt et deux en voie d'achèvement à Beni Douala et Illiltén.

Selon la directrice de la culture, six autres bibliothèques rurales sont en phase d'équipement et deux sont en voie d'achèvement à travers la wilaya, en plus de l'opération d'équipement des bibliothèques communales réalisées par les collectivités.

37 bibliothèques communales ont été équipées dans ce cadre et huit autres le seront prochainement.

La démarche s'inscrit dans le cadre de la promotion de la lec-

ture publique dans la wilaya de Tizi Ouzou, a ajouté M^{me} Goumeziane.

Elle a annoncé le lancement en étude de projets de réalisation de trois annexes de la Maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou.

Ces nouvelles structures seront implantées dans les localités des Ouacifs, Azeffoun et Draâ El Mizan, et ce, dans le cadre de «la politique de décentralisation des activités culturelles et leur rapprochement de la population», a-t-elle soutenu.

La direction de la culture a présenté, en outre, une demande pour l'inscription de quatre autres annexes de la même maison de la culture dans d'autres localités de la wilaya de Tizi Ouzou, signale M^{me} Goumeziane, tout en précisant que l'affectation a été donnée pour l'une d'entre elles, en l'occurrence celle d'Aït Yenni.

Fahem N./APS

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Mercredi 16 mars :

Rencontre avec l'historien Mohamed Abbès, dans une lecture-hommage au livre de Vassili valchanov, «Livraisons secrètes d'armes, pendant la guerre de Libération nationale».

Galerie Aïcha-Haddad Jusqu'au 24 mars :

Exposition collective de peinture féminine.

Centre Culturel Mustapha-Kateb Jusqu'au 17 mars :

A l'occasion de la Journée mondiale de la femme 8 mars, l'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise une exposition collective d'artisanat.

Galerie Baya Jusqu'au 2 avril :

Exposition collective sous le thème «Emotions, expressions au féminin».

Salle Ibn Zeydoun 19 mars :

Concert de musique moderne algérienne avec le groupe Hors Ligne.

Cinémathèque algérienne Jusqu'au 31 mars :

Promotion du cinéma national: projection du long-métrage de fiction «Le Puits» de Lotfi Bouchouchi (Algérie, 2015).

Musée public national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie Jusqu'au 26 mars :

Exposition «Le maître et ses disciples» en hommage à Mostefa Ben Debbagh.

Maison de la culture Malek-Haddad (Constantine) Jusqu'au 30 mars :

Exposition en son et images «Constantine, berceau du soufisme musulman et des chants mystiques».

Objets archéologiques

Mihoubi insiste sur la lutte contre la contrebande

L'impérative lutte contre le vol et la contrebande d'objets archéologiques a été fortement soulignée, dimanche à Tébessa, par le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, au cours d'une visite de travail dans cette wilaya.

Le ministre, mettant en exergue la valeur inestimable du patrimoine archéologique qui constitue la mémoire de l'Algérie, a rendu hommage aux efforts fournis au quotidien par les services de sécurité pour mettre un terme à ce pillage, œuvre d'individus «peu scrupuleux, dépourvus de nationalisme».

L'Algérie a toujours plaidé, lors de la discussion de protocoles d'accord avec des institutions internationales, pour la préservation de son patrimoine archéologique et his-

torique, a affirmé M. Mihoubi lors de l'inspection des travaux d'aménagements extérieurs en cours le long du mur Byzantin, au chef-lieu de wilaya.

La wilaya de Tébessa fait l'objet, en matière de vestiges, d'une «attention particulière» et d'un «suivi constant» puisqu'il sera prochainement procédé à une étude préalable à la reprise des fouilles archéologiques dont les résultats contribueront à hisser cette wilaya au rang de pôle touristique au regard de l'énorme patrimoine historique qu'elle renferme, a indiqué le ministre de la Culture.

Pour M. Mihoubi, Tébessa est l'une des rares villes d'Algérie à abriter autant de vestiges de très grande valeur, à l'image de l'Arc de Caracalla et du mur Byzantin.

Le ministre a visité, au cours de cette visite, le temple de Minerve (2^e siècle après J.C.) et l'ancienne église (1858), transformés tous deux en musées en 1980.

M. Mihoubi avait entamé sa tournée par l'inauguration, à El Hammamet, d'une annexe de la bibliothèque de wilaya, forte de plus de 600 titres. Il a annoncé, sur place, une prochaine réunion de responsables de son département avec des représentants du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales en vue de «réfléchir de concert à la mise en place de personnels d'encadrement pour la gestion de ces espaces».

M. Mihoubi devait également visiter la demeure où naquit et grandit le penseur Malek Bennabi (1905-1973). **Racim C.**

Début 2017

L'Algérie accueillera le Festival du théâtre arabe

L'Algérie accueillera en janvier 2017 la 9^e édition du Festival du théâtre arabe, une manifestation annuelle itinérante organisée par l'Institut du théâtre arabe basé aux Emirats arabes unis, a-t-on confirmé dimanche auprès du ministère de la Culture.

Les préparatifs de cet important rendez-vous du 4^e art dans le monde arabe débute-

ront «avant la fin du mois de mars», avait déclaré un responsable de l'institut dans un entretien au journal arabophone algérien «El Hayat El Arabya».

Ghennam Saber Ghennam avait par ailleurs indiqué qu'un accord avait été signé en janvier dernier entre l'Institut émirati et l'Office national de la culture et de l'information (Onci) lors de la dernière édition du Festival au Koweït.

Organisé depuis 2009, le Festival du théâtre arabe réunit chaque année quelque 400 hommes et femmes de théâtre du monde arabe.

Une compétition pour le «Prix Al-Kacimi» dotée de 100 000 dirhams émiratis (27 000 dollars environ) et récompensant la meilleure pièce de théâtre y est également organisée à chaque édition. **Hani Y.**

Coup-franc direct

Des dirigeants venus d'ailleurs !

Par Mahfoud M.

Que reste-t-il comme crédibilité à Ali Malek après toute la pagaille qu'il a mis dans le football national et cette dernière affaire de la programmation du match de demi-finale de la Coupe d'Algérie entre le NAHD et l'USMBA qu'il souhaite faire jouer au stade Tchaker de Blida ? Malek, toute honte bue, a déclaré que le président du Nasria a été d'accord pour faire jouer le match à Blida ; or il a usé de tout un stratagème pour emmener le NAHD à accepter sa proposition qui est devenue une décision finale qu'il ne souhaite pas revoir. Même avec toutes les actions menées pour rétablir la justice et l'équité, il continue à croire qu'il est dans son droit et qu'il ne peut pas changer d'avis. Ce genre de dirigeant va certainement conduire le football algérien vers l'abîme car on ne se comporte pas de cette manière en étant contre et envers tous sans écouter les parties concernées. Malek a réussi à faire l'unanimité contre lui car tout le monde atteste de l'injustice de cette décision prise par la commission de la Coupe d'Algérie qui ne peut pas changer du jour au lendemain la réglementation qui permet au premier tiré de recevoir à domicile. Les dirigeants du football national gagneraient plus à respecter la réglementation qu'ils mettent en place pour ne pas être la risée de tout le monde. **M. M.**

JS Kabylie Accord trouvé avec l'entraîneur Kamel Mouassa



connaît assez bien la maison pour avoir déjà fait ses preuves par le passé, je pense qu'il a le profil idéal pour mener la JSK vers de meilleurs résultats», a indiqué le premier responsable des «Canaris». Il s'agit du quatrième passage de Moussa à la JSK, lui qui avait permis au club kabyle de remporter la Coupe de la CAF en 2001. La JSK reste sur une lourde défaite concédée samedi à Béchar face à la JS Saoura (3-0) dans le cadre de la 22e journée du championnat. Le club du Djurdjura compte trois points d'avance seulement sur le premier relégable, le RC Relizane. Toutefois, Mouassa a déjà purgé les deux licences réglementaires autorisées par la Fédération algérienne de football (FAF) pour avoir dirigé cette saison l'ASM Oran (Ligue 1) puis le MCE Eulma (Ligue 2). «Nous allons trouver une solution pour permettre à Mouassa de travailler chez nous et coacher l'équipe le jour du match», a souligné Hannachi.

LA DIRECTION de la JS Kabylie (Ligue 1 algérienne de football) a trouvé un accord avec l'entraîneur Kamel Mouassa pour remplacer le Français Dominique Bijotat, démissionnaire, a-t-on appris dimanche auprès du président du club Mohand Chérif Hannachi. «Nous avons trouvé un accord avec Mouassa qui va diriger l'équipe jusqu'à la fin de la saison, c'est quelqu'un qui

JO-2016/Volley-ball féminin

L'EN en stage durant la semaine prochaine

LA SÉLECTION nationale algérienne féminine de volley-ball, effectuera son prochain regroupement, durant les vacances scolaires prochaines qui débutent le 17 mars, en prévision de sa participation au tournoi intercontinental qualificatif aux jeux Olympiques-2016 (20-22 mai à Porto Rico), a-t-on appris, dimanche auprès de l'entraîneur national Mohamed-Amine Belacel. «Une réunion était prévue, lundi au siège de la fédération algérienne de volley-ball (FAVB), avec la direction technique nationale pour arrêter le programme de préparation définitif de la sélection, en prévision de l'échéance pré-olympiques», a déclaré à l'APS, M. Belacel, expliquant que la préparation de l'équipe s'effectuera en tenant compte de beaucoup de paramètres dont les compétitions nationales et la scolarisation des joueuses retenues dans son effectif. Durant les week-end des compétitions nationales, l'entraîneur national a effectué plusieurs sorties pour voir à l'oeuvre des nouveaux éléments susceptibles d'intégrer le groupe déjà en place et qui méritent d'être convoqués en équipe. «J'ai eu le plaisir de superviser quelques joueuses durant les matchs de championnat des week-end derniers, dans le but d'en sélectionner celles qui peuvent apporter un plus dans le rendement de l'équipe nationale», a souligné l'entraîneur national, ajoutant que l'effectif qui sera convoqués pour le prochain stage sera de 16 à 18 joueuses. Après avoir échoué à se qualifier aux JO-2016 en février dernier sur le terrain, à l'occasion du tournoi préolympique africain à Yaoundé, le Six national féminin s'est vue offrir une autre chance de qualification, grâce à la «wild card» qui lui a été offerte par la Fédération internationale de volley-ball (FIVB). Outre les deux représentants africains (Algérie et Kenya) et Porto Rico, pays organisateur et 3^e du tournoi qualificatif de la zone Amérique du Nord, Amérique centrale et Caraïbes (NORCECA), le rendez-vous de San Juan regroupera aussi le 3^e du tournoi qualificatif sud-américain, à savoir la Colombie.

Coupe d'Algérie de football Malek campe sur sa position, le NAHD ne lâche pas

■ L'affaire de la programmation du match de demi-finale entre le Nasr d'Hussein-Dey et l'USM Bel-Abbès au stade Mustapha-Tchaker de Blida continue d'alimenter la polémique étant donné que le premier responsable de la commission de la Coupe d'Algérie, Ali Malek, campe toujours sur sa position et refuse de revoir cette programmation que d'aucuns voient injuste.

Par Mahfoud M.

Invité à s'expliquer sur une chaîne privée, Malek a surpris tout le monde en avouant que la décision a été prise après accord avec le président du NAHD, Mahfoud Ould Zemerli, même si ce dernier a avoué qu'il a informé qu'il se pourrait que son équipe soit programmée au stade Tchaker de Blida au cas où elle serait tirée en premier si elle affronte le Mouloudia d'Alger, or cela n'a pas été le cas. Interrogé sur la possibilité de ce changement dans la programmation au cas où le NAHD déposerait un recours auprès de la FAF, Malek avouera que cela le dépasse et sa commission ne changera pas de programmation pour le moment. Cette déclaration n'est pas faite pour calmer les esprits surchauffés du côté d'Hussein-Dey où les responsables du club et les supporters ne comptent pas restés les bras croisés. La direction a, d'ailleurs, déposé un recours auprès de la FAF, alors que les fans hussein-déens continuent à mettre la pression avec un sit-in organisé avant-hier



Les Nahdistes ne céderont pas

soir devant le stade Bensiam d'Hussein-Dey pour montrer leur détermination à aller au bout et demander la programmation du match au stade du 20 août d'Alger. Le président des Sang et Or, Ould Zemerli, a rassuré tout le monde que son équipe ne fléchira pas et continuera à demander son droit. «Il est hors de question d'aller à Blida quitte à boycotter cette rencontre, il y va de nos principes», a déclaré le patron du Nasria qui insiste sur

le fait que le stade du 20 août offre toutes les commodités pour la réception de ce match. Le coach Bouzidi pense, de son côté, qu'il est anormal de faire jouer le NAHD dans un autre stade auquel elle n'est pas habituée et où il faudra s'acclimater à nouveau avant d'y jouer. «Le match face à l'USMBA se jouera au stade du 20 août et nul par ailleurs», avouera Bouzidi qui appellera les supporters au calme. **M. M.**

Sélection algérienne olympique Chita ratera le match face à la Corée du Sud

Le milieu de terrain international olympique du MC Alger (Ligue 1 algérienne de football) Oussama Chita, blessé, est incertain pour la double confrontation amicale face à la Corée du Sud, les 25 et 28 mars à Séoul, en vue des Jeux olympiques JO-2016 de Rio de Janeiro, a-t-on appris dimanche auprès de son club. «Chita souffre d'une tendinite au niveau du genou, il doit passer dimanche une échographie pour déterminer avec exac-

titude la nature de sa blessure et la période de son indisponibilité. Son absence pourrait durer d'une semaine à dix jours», a affirmé l'entraîneur du MCA Lotfi Amrouche. Le joueur s'est blessé samedi lors du match en déplacement face au DRB Tadjenanet (0-0) dans le cadre de la 22e journée du championnat. «Le sélectionneur de l'équipe olympique Pierre-André Schürmann nous a appelés samedi après la fin de la ren-

contre pour s'enquérir de l'état de santé de Chita», a fait savoir Amrouche. Les Olympiques s'envoleront le dimanche 20 mars pour Séoul pour donner la réplique à la Corée du Sud. La sélection olympique algérienne de football avait composé son billet pour les JO-2016 en décembre dernier, en atteignant la finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 disputée au Sénégal (défaite face au Nigeria 2-1).

Amicale des anciens internationaux de football

Fergani : «Le programme tracé réalisé à 95%»

LE PRÉSIDENT de l'Amicale des anciens internationaux algériens de football (AAIF), Ali Fergani, a indiqué dimanche à Alger que «95% du programme tracé ont été réalisés», déplorant le manque de ressources financières pour le lancement de plusieurs projets ambitieux. «Malgré le manque flagrant de moyens, nous avons réussi à réaliser 95% des opérations enregistrées depuis la création de notre association en 2010», s'est félicité Fergani en ouverture des travaux de l'Assemblée générale extraordinaire (AGex) de l'AAIF. Cinquante-neuf (59) membres sur les 150 composant l'AG étaient présents à l'AGex pour laquelle le principal point inscrit à l'ordre du jour était la mise en conformité de l'Amicale avec la nouvelle loi sur les associations. «Le quorum n'a pas été atteint, mais un article dans nos statuts permet le déroulement de l'AG dans les deux heures qui suivent. Donc, l'huissier de justice a validé cette procédure légale», a précisé l'ancien milieu de terrain des Verts et du MC Alger, Zoubir

Bachi, vice-président de l'association. Les membres de l'AG ont voté à l'unanimité la mise en conformité de l'Amicale avec la nouvelle loi sur les associations, réitérant leur confiance au président Fergani pour continuer sa mission jusqu'à l'expiration de son mandat, fin 2016. Créée en 2010, l'AAIF a pour objectif d'«aider les anciens footballeurs internationaux dans le besoin, sous forme d'actions de solidarité guidées par un esprit de reconnaissance envers des sportifs qui ont fait les beaux jours de la sélection algérienne», a rappelé Mourad Slatni, membre de l'Amicale. «Nous avons honoré trois internationaux chaque mois sacré de Ramadhan, en plus des matchs galas de 2011 à Alger contre les internationaux marocains et un autre à Oran (2012). On organisera un grand match à l'est algérien avant la fin du mandat en cours», a promis l'ex-N8 des Verts, Ali Fergani, indiquant que l'association a également pris en charge les frais de stages de formation de 115 anciens internationaux.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejouralgerie.com>

El-Kseur/Béjaïa

Saisie d'une arme à feu et arrestation d'un individu

LA POLICE judiciaire de la sûreté de daïra d'El-Kseur a saisi dernièrement une arme à feu de type 12mm (un fusil de chasse). Cette saisie est intervenue suite à la perquisition du domicile d'un individu répondant aux initiales de K.A., âgé de 46 ans, qui a été arrêté à l'issue de l'opération. Le fusil était dissimulé dans le domicile. Le mis en cause a été présenté devant le parquet et mis en examen pour détention d'une arme à feu sans permis de port d'arme. Le prévenu a écopé de 18 mois de prison ferme et une amende de 200 000,00 DA, selon la même source.

597 permis retirés par la police en février

Pas moins de 38 accidents de la route ont été enregistrés par la sécurité publique de la sûreté de wilaya durant le mois de février

dernier. Ces accidents ont fait 3 morts et 44 blessés, indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Les services de police ont contrôlé 1 272 voitures et enregistré 121 délits de circulation, 53 délits de coordination et 24 mise à la fourrière. La sécurité publique a établi, durant la même période, 1 675 amendes et procédé au retrait de 597 permis de conduire pour diverses infractions. Par ailleurs, la police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement a recensé 10 constructions illicites et la couverture d'une opération de démolition de bâtisses illicites, 50 infractions liées aux règles d'abattage d'animaux et enfin 10 atteintes aux espaces publics, ajoute la même source.

H.C.

Port de Skikda

Un drone et des armes prohibées saisis

UN DRONE à l'état neuf, des armes de chasse et des munitions prohibées ainsi que divers équipements dont l'importation est réglementée ont été saisis par les éléments des Douanes algériennes dimanche au port de Skikda, a-t-on appris hier auprès de ce corps constitué.

La saisie a été opérée à la suite de la fouille des bagages débarqués au port par trois voyageurs de nationalité algérienne en provenance de Marseille (France) à bord du ferry «Tassili 2», a précisé à l'APS le chef de l'inspection divisionnaire par intérim des douanes à Skikda, Nadir Bouchahdane.

Le drone (dont les caractéristiques n'ont pas été précisées) a été importé de manière illégale par le dénommé A.F. (39 ans),

originaire de Sedrata dans la wilaya de Souk-Ahras.

La fouille des bagages d'un second individu (B.B., 66 ans, résidant à Skikda) a permis de découvrir et de saisir deux fusils de chasse neufs de calibre 12, un lot de 75 cartouches chargées, des pantalons de treillis militaires et des casquettes.

Trois paires de jumelles à vision nocturne et un détecteur de métaux, également à l'état neuf, ont été découverts dans les bagages d'une troisième personne répondant aux initiales de M.K. (74 ans), originaire de Batna, a-t-on également fait savoir, soulignant que des dossiers judiciaires ont été établis à l'encontre des trois individus.

Dalil O.

Terrorisme-lutte

Un «dangereux» terroriste neutralisé à Tipaza (MDN)

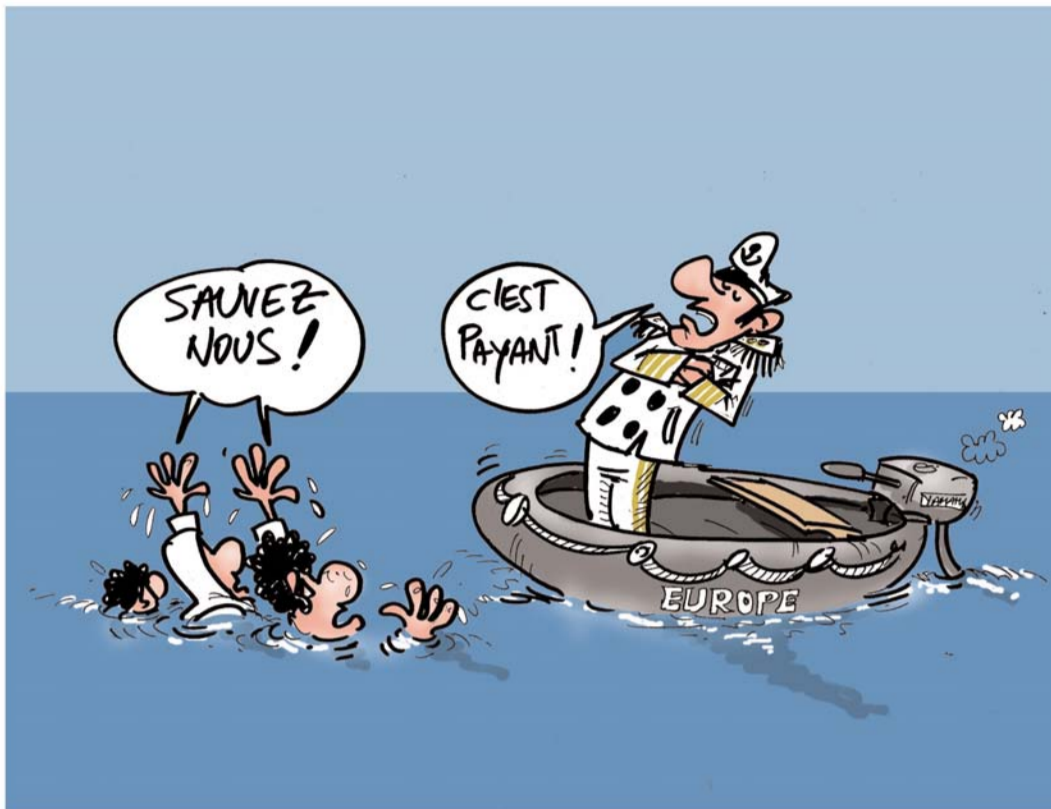
UN «DANGEREUX» terroriste, B. Mouloud dénommé «El Moundhir», a été neutralisé dimanche près de la commune de Gouraya, à Tipaza, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement combiné a neutralisé, le 13 mars 2016 à 20h00, près de la commune de Gouraya, wilaya de Tipaza, 1^{re} région militaire, le dangereux terroriste, B. Mouloud dénommé «El Moundhir» et récupéré un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munitions, une paire de jumelles, une grenade et des téléphones

portables», a précisé le communiqué. Dans le même contexte, des abris pour terroristes ont été découverts et détruits à Tizi Ouzou, contenant des postes radio, deux paires de jumelles, une ceinture explosive, une bombe artisanale, des explosifs, une quantité de munitions et divers objets, a ajouté la même source.

D'autre part, et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, trois narcotrafiquants ont été arrêtés et 22,66 quintaux de kif traité, chargés à bord d'un camion et d'une voiture touristique, ont été saisis à Tlemcen, dans la 2^e RM.

R. N

Droit d'asile Danemark, Suisse, Allemagne : confiscation des biens des migrants



Loumis

Djalou@hotmail.com

54^e anniversaire de l'assassinat de Mouloud Feraoun

Riche programme de commémoration en Algérie et en France

■ A l'occasion du 54^e anniversaire de l'assassinat de Mouloud Feraoun, son village natal Tizi Hibel (27 km au sud de la ville de Tizi Ouzou) abritera, aujourd'hui mardi, un programme d'activités commémoratives.

Par Hamid M.

Sous l'égide de la Fondation Mouloud Feraoun, la commune d'Ait Mahmoud et l'Organisation nationale des moudjahidines de la daïra de Beni Douala, le coup d'envoi de ce programme sera donné par le dépôt d'une gerbe de fleurs et un recueillement sur la tombe du défunt assassiné un 15 mars 1962 par l'organisation terroriste (OAS) à Alger en compagnie de ses amis Max Marchand, Ali

Hammoutène, Salah Ould Aoudia, Marcel Basset et Robert Eymard. A l'école primaire de Tizi Hibel, les organisateurs ont prévu une conférence témoignage sur le parcours de l'auteur de «Le Fils du pauvre». Pour sa part, la direction de la culture de la wilaya de Tizi Ouzou a tracé un programme de commémoration de ce triste anniversaire pour la journée du jeudi 17 mars à la Maison de la culture Mouloud-Mammeri de la ville de Tizi Ouzou. Au programme, des conférences, des expositions,

des projections vidéo et des témoignages. Pour cette année, la date anniversaire de l'assassinat de Mouloud Feraoun sera également commémorée en France à l'initiative des associations Tizi Hibel et Tudert durant l'après-midi du 19 mars prochain au niveau du centre social Ambroise Croizat, à Pierrefitte-sur-Seine (Paris). Les organisateurs ont concocté un riche programme dont la projection de deux films documentaires sur l'écrivain, des expositions de livres et des chants.

H. M.

Eboulement à Tizi N'berber/ Béjaïa

La chute d'une roche fait deux blessés et deux maisons détruites

DEUX BLESSÉS et deux maisons ont été détruites, tel est le bilan causé par un éboulement rocheux qui s'est produit au village laourissen dans la commune de Tizi N'berber, daïra d'Aokas. La roche s'est détachée d'un flanc, avant-hier vers 14h, depuis 500m d'altitude, suite aux dernières intempéries, selon une source locale. Les deux maisons qui se trouvaient au pied de cette montagne ont été rayées de la carte. Les deux victimes, une femme et un homme, sont saines et sauvées et ont été évacuées à l'EPSP d'Aokas. Les autorités locales se sont immédiatement rendues sur les lieux pour s'enquérir de la situation et prendre en charge les deux victimes et leurs familles. Le wali, qui a été informé de cet accident, s'est

rendu au chevet des victimes et sur les lieux et a demandé une expertise au service de la direction des travaux publics qui a sollicité ses ingénieurs et un expert français présent dans la région d'établir une étude. Le wali a ordonné également au

chef de daïra et au maire de reloger les deux familles sinistrées en leur octroyant des logements sociaux. Des logements en construction qui seront livrés dans quelque mois.

Hocine C.

Tlemcen

Découverte de 5 quintaux de kif traité dans la bande frontalière

LES AGENTS de la brigade régionale de lutte contre la drogue relevant des douanes à Tlemcen ont découvert dimanche cinq quintaux de kif traité dans la bande frontalière, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de cette direction.

Agissant sur informations, les services concernés ont ratissé le lieu-dit «Oued Taounia», situé au village de Ouled Kaddour relevant de Maghnia (Tlemcen), pour découvrir dans une cache 20 sacs de 25 kg de kif chacun, selon la même source. La valeur vénale de la marchandise saisie est estimée à 30 millions DA et l'amende douanière à 300 millions DA.

APS